

Annexes

A. Liste des Personnes Rencontrées

1. Monsieur Zan OUATTARA, maire de la commune de Toussiana,
2. Monsieur Siaka Sanou, maire de la commune de Bama,
3. Monsieur Zoumana OUATTARA, premier adjoint au maire de Toussiana
4. Monsieur Naziko BANI, premier adjoint au maire de Houndé
5. Monsieur Aboubacar TANKOANO, receveur de la commune de Toussiana
6. Monsieur Moussa KOUAKOU, percepteur de la commune de Houndé
7. Monsieur Ernest OUATTARA, responsable local du parti politique majoritaire le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) et Chef coutumier de Toussiana
8. Monsieur Mahamadi KONKOBO, responsable local du parti politique Union des partis Sankaristes (UPS) et conseiller municipal de Bama.
9. Madame TRAORE, responsable de l'association des femmes balayeu-ses de Toussiana
10. Monsieur Kassoum ZIDA, membre de l'Association des alphabétiseurs en langue nationale (LONNEYIRIWA), Bama
11. Monsieur Joseph KABORE, directeur de la Radio évangélique départementale de Houndé
12. Monsieur Moustapha BENTARO, instituteur à l'inspection de Toussiana
13. Monsieur Fabegnan KOULIBALY, instituteur à la retraite
14. Madame BOGNINI, institutrice
15. Monsieur Yacouba FAYAMA, infirmier au CSPPS de Bama
16. Madame TRAORE, conseillère municipale de Toussiana
17. Madame Tinkababio BOGNANA, conseillère municipale de Houndé
18. Monsieur Mahamadi KONKOBO, conseiller municipal de Bama
19. Monsieur Zoumana OUATTARA, conseiller municipal de Toussiana
20. Monsieur Naziko BANI, conseiller municipal de Houndé
21. Monsieur Ernest OUATTARA, chef coutumier de Toussiana
22. Monsieur le Préfet de Bama.

B. Questionnaire Administré

Questionnaire Standard pour tous

1. L'appropriation des principes de la bonne gouvernance budgétaire (information et transparence, participation et imputabilité)

1.1. Information et transparence

- 1.1.1. Quelle valeur accordez-vous au principe de l'information et de la transparence budgétaire ? Y attachez-vous beaucoup ou peu d'importance à ce que les autorités locales respectent ce principe ?
- 1.1.2. A votre avis, y a-t-il suffisamment d'information et de transparence sur le budget de votre commune ?
- 1.1.3. Si oui/non comment cela se manifeste-t-il ?
- 1.1.4. A quoi cela est-il dû ?
- 1.1.5. Quelles en sont les conséquences en matière de gestion des affaires municipales ? Qu'est-ce que ces pratiques entraînent de positif ou de négatif dans la gestion des affaires municipales ?
- 1.1.6. Que proposez-vous pour améliorer l'information et la transparence du processus budgétaire communal ?

1.2. Participation

- 1.2.1. Quelle valeur accordez-vous au principe de la participation de l'ensemble des conseillers municipaux, des citoyens, des OSC, des partis politiques, au processus budgétaire ? Y attachez-vous beaucoup ou peu d'importance à ce que les autorités locales respectent ce principe ?
- 1.2.2. A votre avis, y a-t-il suffisamment de participation au processus budgétaire de votre commune ?
- 1.2.3. Si oui/non comment cela se manifeste-t-il ?
- 1.2.4. A quoi cela est-il dû ?
- 1.2.5. Quelles en sont les conséquences en matière de gestion des affaires municipales ? Qu'est-ce que ces pratiques entraînent de positif ou de négatif dans la gestion des affaires municipales ?
- 1.2.6. Que proposez-vous pour améliorer la participation au processus budgétaire communal ?

1.3. Imputabilité (obligation de rendre compte)

- 1.3.1. Quelle valeur accordez-vous au principe de l'imputabilité des autorités locales (maires, conseillers municipaux, fonctionnaires locaux impliqués dans le budget) ? Y attachez-vous beaucoup ou peu d'importance à ce que ces personnes respectent ce principe ?
- 1.3.2. A votre avis, y a-t-il suffisamment d'imputabilité en ce qui concerne le budget de votre commune ?
- 1.3.3. Si oui/non comment cela se manifeste-t-il ?

- 1.3.4. A quoi cela est-il dû ?
- 1.3.5. Quelles en sont les conséquences en matière de gestion des affaires municipales ? Qu'est-ce que ces pratiques entraînent de positif ou de négatif dans la gestion des affaires municipales ?
- 1.3.6. Que proposez-vous pour améliorer l'imputabilité en matière de budget communal ?

Questions Spécifiques

En plus du questionnaire standard, poser les questions additionnelles ci-après aux :

Responsables locaux des partis politiques

- CDP ;
- Partis d'opposition.

Questions

1. Pouvez-vous me dire en tant que responsable local de votre parti si les conseillers municipaux de votre parti se sentent impliqués dans le processus budgétaire de la commune ?
2. Vos conseillers vous informent-ils suffisamment sur ce qui se passe au niveau du budget de la commune, à toutes les étapes du processus budgétaire (élaboration, exécution, contrôle) ?
3. Savez-vous que les populations ont le droit à l'information et à la participation en ce qui concerne le budget de votre commune ? Si oui, pouvez-vous me dire quel est le texte qui vous reconnaît ce droit ?
4. Avez-vous déjà eu l'occasion de prendre part à une session du conseil municipal en tant qu'observateur ?
5. Avez-vous déjà eu l'occasion de demander des informations ou des documents relatifs au budget de votre commune ?
6. Avez-vous déjà eu à interpeller les autorités locales sur leur gestion ou sur des questions qui concernent l'adoption du budget de la commune, l'exécution ou le contrôle des dépenses budgétaires de la commune ?

Responsables locaux d'associations

- Associations de femmes ;
- Groupements coopératifs ou groupements villageois ;
- Associations de commerçants, d'artisans, etc. ;
- Autorités traditionnelles ;
- Autorités religieuses ;
- Organisations de promotion de la démocratie ou des droits de l'homme (exemple GERDDES, MBDHP) ;
- Instituteurs, Infirmiers de la commune.

Questions

1. Savez-vous que les populations ont le droit à l'information et à la participation en ce qui concerne le budget de votre commune ? Si oui, pouvez-vous me dire quel est le texte qui consacre ce droit ?
2. Avez-vous déjà eu l'occasion de prendre part à une session du conseil municipal en tant qu'observateur ?
3. Avez-vous déjà eu l'occasion de demander des informations ou des documents relatifs au budget de votre commune ?
4. Avez-vous déjà eu à interpeller les autorités locales sur leur gestion ou sur des questions qui concernent l'adoption du budget de la commune, l'exécution ou le contrôle des dépenses budgétaires de la commune ?

Autorités de tutelle

- Préfets du département concerné ;
- Membres de la Commission interministérielle (Finances et MATD) d'approbation et de contrôle des budgets locaux à Ouagadougou.

Questions

1. Quelle est votre opinion sur le degré d'appropriation des principes budgétaires par les acteurs locaux ?
2. Qu'en est-il du respect du principe de transparence et d'information des populations sur le budget communal ?
3. Du principe de participation des conseillers et des populations dans le processus budgétaire ?
4. De l'obligation des autorités locales de rendre compte de la gestion budgétaire ?
5. Les procédures d'approbation et d'autorisation préalables des dépenses sont-elles bien maîtrisées par les acteurs locaux ?
6. Avez-vous déjà eu à faire des observations sur le budget de la commune ? Quelles en sont les grandes lignes ?
7. Quelles difficultés rencontrez-vous d'une manière générale en tant qu'autorité de tutelle du budget communal ?
8. Que préconisez-vous pour résoudre ces difficultés ?
9. Avez-vous des suggestions pour améliorer l'appropriation des principes budgétaires par les acteurs locaux ?